



EMPLOYÉ.E COMMERCIAL.E EN MAGASIN

LE MÉTIER

👉 L'employé(e) commercial(e) a pour objectif de contribuer à l'attractivité d'un point de vente et à la fluidité de l'expérience d'achat en vue de satisfaire et fidéliser la clientèle. Il assure la disponibilité des produits, effectue la mise en rayon, participe à la qualité de l'accueil et accompagne les clients. L'employé(e) commercial(e) exerce ainsi de nombreuses missions dans un environnement omnicanal :

- Réception, vérification des livraisons et stockage des produits
- Traitement des commandes
- Mise en rayon et merchandising
- Participation à la mise en place des opérations commerciales
- Accueil et conseils à la clientèle
- Tenue de la caisse et supervision des caisses libre-service

Un employé commercial doit être polyvalent, réactif, organisé et doté d'un bon sens relationnel pour conseiller la clientèle et veiller au respect des consignes d'hygiène et de sécurité.

L'emploi s'exerce en unité marchande de petite, moyenne ou grande superficie, alimentaire, non alimentaire ou spécialisée. Il travaille en équipe sur la surface de vente et en présence des clients ou dans les réserves.

LES MODULES DE FORMATION

👉 A travers les modules de formation et les mises en situations professionnelles, la formation s'articule autour de 2 blocs de compétences : la gestion de rayon et le service client.

Ces compétences permettront :

- d'être reconnu des professionnels du commerce
- d'obtenir un Titre Professionnel d'Employé(e) Commercial(e) (diplôme de niveau 3) ou un des 2 certificats de compétences

PRÉREQUIS / QUALITÉS REQUISES

- 👉 Savoirs de base acquis (lecture, écriture, calculs)
- 👉 Utiliser les outils multimédias et internet
- 👉 Montrer de l'intérêt pour l'environnement professionnel
- 👉 Bonne endurance physique, aptitude à travailler en équipe, sens du service

ADMISSION

- 👉 Recrutement sur évaluation de vos prérequis
- 👉 Vérification du projet professionnel
- 👉 Entretien individuel

PUBLICS

- 👉 Demandeurs d'emploi
- 👉 Salariés bénéficiant d'un plan de développement de compétences, d'un CPF, d'un CPF de transition ou d'un contrat de professionnalisation
- 👉 Rémunération : statut de stagiaire de la formation professionnelle (selon réglementation en vigueur).

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

INFO COLLECTIVE (suivie de tests)

📅 mercredi 24 septembre 2025 à 9h

📍 2 rue Bernard Palissy - 37500 CHINON

☎ 02 47 93 43 00

g.beun@formation-aftec.com / f.guilloteau@formation-aftec.com

PROCHAINE SESSION*

📅 du 23 oct. 2025 au 5 mars 2026

Parcours moyen :

377 h en centre - 210 h en entreprise

* Sous réserve du financement par la région Centre-Val de Loire